

COMPTE-RENDU DE LA VISIO-CONFERENCE GRAND DEJ 2022

En préambule de ce compte-rendu, nous remercions les personnes ayant participé à la visio-conférence du 02 septembre et nous tenons à nous excuser auprès des personnes venues sur le site du Parc de la Toison d'Or ainsi qu'aux personnes n'ayant pu accéder à la réunion Zoom, en raison de la limite technique de 100 participants.

Les points suivants ont été abordés lors de la réunion :

Météo :

En cas de pluie, le GRAND DEJ' sera maintenu (Le Grand Déj' n'a jamais été annulé depuis sa création il y a 21ans).

Seul un arrêté préfectoral pourrait donner lieu à l'annulation de l'évènement.

Samedi 10 septembre de 14h00 à 18h00

L'emplacement exact des stands sera communiqué uniquement à ce moment-là.

Il est demandé à toutes les associations de se présenter sur ce créneau sur le site, au niveau de la scène centrale, afin de récupérer son « enveloppe Grand Dej' » contenant :

- Le plan du site
- Le programme des activités de la journée
- Les consignes de sécurité
- Des ballons biodégradables de couleur, afin de décorer votre espace
- Le chèque de caution

Stands :

Le nombre de points électriques est limité sur le site. Quelques points de recharge seront mis à disposition (le matériel à recharger restant sous la responsabilité des associations).

Des zones d'affichage communes, destinées à la communication des associations (affiches, flyers...), seront réparties en différents points du parc.

L'espace du parc est à votre disposition, les associations auront la possibilité de s'approprier l'espace hors des stands.

Chaque association sera dotée d'une table et 2 chaises. Pour les besoins supplémentaires, il faudra se rapprocher de l'organisation pour connaître la disponibilité du stock en temps réel.

Nous comptons sur le civisme et le respect de tous afin de laisser aux associations voisines leur matériel.

Les autres matériels (sportifs, ludiques, éducatifs...) sont à la charge des associations concernées (tapis sportifs, par exemple).

Restauration :

Le nombre de points de restauration a augmenté, il passe à 5 « salés » et un « sucré ». Il est tout à fait possible d'apporter son pique-nique.

Sécurité :

Le Parc de la toison d'Or sera privatisé pour l'évènement à partir du samedi 14h00.

Le parc sera gardé la nuit, nous vous conseillons cependant de ne pas laisser sur votre stand d'objets sensibles à l'humidité.

Dimanche 11 septembre : Jour J !

Le matin : Accueil des associations : les véhicules ne seront autorisés sur le site qu'entre 8h00 et 9h00, sur le principe de la « dépose-minute » (dépose du matériel, sortie du véhicule PUIS installation du matériel sur le stand).

Nous vous remercions par avance de respecter le sens de circulation qui sera mis en place, afin de fluidifier cette phase d'installation.

Le soir : Il est demandé aux associations de tenir leur stand jusqu'à l'heure officielle de clôture du GRAND DEJ', à savoir 18h00.

Les véhicules seront autorisés de nouveau à 18h30, pas avant.

Nous vous remercions par avance de votre aide pour le rangement du matériel à la fin de cette journée.

Pour rappel, les informations sur l'évènement sont consultables sur le site officiel :

<http://www.legranddej.org>

Nous vous souhaitons un excellent GRAND DEJ' 2022 !

La FRMJC et La Ligue de L'Enseignement sont mobilisées depuis plusieurs mois pour la préparation de l'évènement, sa réussite passe par la participation de tous.

Les Co-organisateur du Grand Déj'